

législation de même genre dans d'autres pays et si le mot d'Houdetot est vrai, que "les lois contre l'usure n'ont d'autre effet que d'en élever le taux," son utilité est fort contestable.

L'usure est sévèrement punie en France, mais l'inflexibilité des juges n'a pas eu cependant pour effet de faire disparaître les usuriers qui trouvent toujours le moyen de côtoyer le code sans mettre les pieds dedans.

L'usurier, traqué par la loi, ne prête pas d'argent, il vend quelque chose, n'importe quoi, des chaussures, du bois, du charbon, du vin ; il indique en même temps, au preneur, un acheteur qui le débarrasse immédiatement, s'il le veut, argent comptant, de ces marchandises ; il lui laisse même entrevoir que le tout lui a été cédé à un prix si bas qu'il pourra réaliser, sur la vente un important bénéfice. Il n'en est rien, naturellement, et l'emprunteur est heureux s'il ne perd que 50 ou 60 pour cent. L'acheteur est un compère qui partage avec l'usurier.

Un écrivain qui a étudié le sujet, raconte qu'il y avait autrefois à Paris, un bateau de charbon, amarré au quai du Louvre, qui, de temps immémorial, était ainsi vendu et revendu par un usurier à plusieurs générations de fils de famille, revendu par ceux-ci au compère, qui le rétrocédait à l'usurier, et ainsi de suite. Entre ceux qui avaient affaire à cet arabe, on ne disait plus "emprunter de l'argent," mais acheter le bateau de charbon.

Et voyez si les lignes suivantes ne peuvent pas s'appliquer au Canada quoiqu'elles aient été écrites pour la France où, comme je l'ai dit, la loi contre l'usure est très stricte.

Dans les villages, le prêt direct d'argent subsiste toujours, à un taux plus ou moins usuraire, et dévore le paysan ; les sommes prêtées sont peu considérables, le taux n'est pas toujours exorbitant, et quoique l'usurier de village soit une véritable plaie sociale, rarement il est déferé aux tribunaux. Il est trop madré, trop retors pour laisser prise à la constatation d'un délit ; jamais il n'opère un grand coup qui l'enrichirait en peu de temps, mais pourrait aussi le livrer aux chances contraires ; c'est par l'accumulation des petits bénéfices, par des renouvellements de billets à courte échéance qu'il arrive sûrement à son but. Chacune de ses opérations a une apparence de sincérité, il n'exige qu'un faible intérêt, mais il sait que le paysan sera dans l'impossibilité de le payer ; il facilite le renouvellement, la somme grossit à chaque échéance, et, quand il juge la poire mûre, il la cueille. Le paysan est exproprié du coin de terre qu'il cultivait, avec l'espoir chimérique de le payer un jour.

La loi Dandurand ne fera pas disparaître l'usure, soyez-en certains, mais elle aura probablement pour effet de rendre les usuriers plus rares, plus retors et plus exigeants.

Mais l'intention est si bonne !

* * Le progrès nous rend exigeant. Si par hasard l'eau de l'aqueduc manque pendant quelques heures, pour cause de rupture de tuyaux, ou qu'elle est un peu troublée, Dieu sait quelles épithètes on prodigue à la corporation, c'est-à-dire au conseil municipal en bloc et à l'échevin du quartier en particulier !

Il y a cent ans, on savait se contenter de boire de l'eau malpropre et d'aller la chercher au loin.

En 1800, les habitants de Montréal étaient obligés d'aller puiser au fleuve ou aux pompes de la Place d'Armes, de la Place du Marché (carré de la Douane), du jardin des Jésuites et ailleurs, l'eau qui leur était nécessaire et si un incendie se déclarait, on l'éteignait quelquefois, mais le plus souvent on laissait brûler la maison, en se contentant d'essayer de protéger les constructions voisines.

En 1801 une compagnie se forma pour fournir de l'eau à Montréal. L'aqueduc était bien rudimentaire, puisque l'on se bornait à utiliser l'eau d'une source située en arrière de la montagne. Des tuyaux de bois furent posés ; mais le débit de la source était si modéré qu'il ne pouvait suffire aux besoins de la cité. On s'en servait cependant jusqu'en 1816.

* * Jean-Baptiste possède une heureuse nature et le sang-froid ne lui fait jamais défaut.

L'autre jour on lui annonce la mort de M. X... commerçant bien connu de la rue Saint-Laurent.

— Tu dis qu'il est mort ?

— Oui, mort ce matin.

— C'est drôle. Il avait pas coutume.

LÉON LEDIEU.

REMINISCENCES

PAPINEAU

IV

Il est inutile de dire que je n'écris pas ici l'histoire ni la biographie de l'homme célèbre qui fut Louis-Joseph Papineau.

Les dernières vicissitudes de sa carrière politique, sa longue vie de patriarce, à Montréal et à Montebello, entourée de prestige et de vénération, sont connues de tous, et consignées dans les annales canadiennes du siècle.

Je laisse aux historiens le soin de relater les événements et de les juger. Pour moi, je me restreins exclusivement à ce qui touche à mes souvenirs personnels.

Or, après que j'eusse, à l'âge de sept ans, aperçu Papineau de loin, comme je viens de le raconter, le grand orateur resta dans mon esprit comme un personnage légendaire au-dessus des autres mortels, et qu'il n'était presque pas permis d'approcher.

Mes nouvelles relations avec lui datent de 1868. J'habitais alors Chicago, et je lui avais adressé un exemplaire de la philippique que j'avais intitulée *La Voix d'un Exilé*, lorsque je reçus de lui une longue lettre que mes lecteurs aimeront peut-être à connaître, au moins en partie. Elle est absolument inédite et jette un jour bien caractérisé sur les idées que le vieux vétéran politique entretenait sur la fin de sa vie.

On comprendra que je doive retrancher ce que cette lettre contient de trop personnel à mon adresse.

MONTREAL, 26 décembre 1868.

Mon cher monsieur,

Oh ! oui, tout à l'heure, il n'y aura qu'une puissance dans tout le nord de l'Amérique. Dans quelques mois, Haïti et Cuba auront leur représentants siégeant à Washington. La mer des Antilles, ouverte au commerce de toutes les nations, sera plus hermétiquement fermée à l'entrée de navires de guerre européens, que ne l'est le détroit des Dardanelles à tous vaisseaux armés, autres que ceux de celui qui en tient aujourd'hui la clef, qu'il va perdre demain... La doctrine Monroe est plus foudroyante que les plus gros canons du Bosphore.

Le consolant spectacle auquel nous assistons, que celui de tant de despotismes séculaires triturés et volant en poussière impondérable, au souffle des trompettes embouchées par les Béranger, les Victor Hugo... et les choristes qui les secondent !

Nous avons la promulgation de l'Evangile religieux depuis près de dix-neuf cents ans. Hélas ! il n'a formé que bien peu d'hommes méritoires, au dire de Massillon sur le petit nombre des élus.

Notre Evangile politique n'est clairement coordonné et glorieusement proclamé que depuis le 4 juillet 1775. Jefferson, le prince du Cénacle, Washington, le plus pur des patriotes, et les trente-huit autres signataires de la Déclaration d'Indépendance, sont les saints apôtres prédestinés à régénérer le monde. Inspirés par l'esprit sain et pratique de leur âge, ils déclarent qu'ils ont dévoué leurs biens, leur vie et leur honneur sacré à la plus juste des causes. Encore un siècle, et leurs fidèles seront plus nombreux que ne le sont aujourd'hui ceux de Boudha, de Mahomet, de Pierre, de Photius, de Luther et de Calvin tous ensemble.

Ils ont intronisé l'Eglise triomphante sur la terre. Ils ont planté l'arbre de la Liberté dans l'étroite lisière de treize faibles colonies, et déjà l'ombre de cet arbre s'étend sur le globe entier. Il a poussé ses racines partout où trône un despotisme quel qu'il soit, prêts à sourdre pour le renverser, dès qu'il est assez insensé pour s'opposer au libre examen, à la libre discussion.

Ils ont fondés la plus grande, la plus impérissable des puissances. Elle durera jusqu'à la consommation des siècles...

Avec la conscience de sa toute-puissance d'attraction, elle ne sait qu'aimer et faire le bien. Le monde

entier lui en rend témoignage, et son influence devient prépondérante. C'est un de ses enfants qui est l'ambassadeur choisi par ce *Fils du Ciel* dont les prédécesseurs ont régné depuis plus de quatre mille ans sur un quart du genre humain. C'est à l'un de ses employés subordonnés que le Sultan rend des honneurs exceptionnels, qu'il ne peut refuser à la grande République après les avoir accordés à plus petit qu'elle. Le plus puissant des potentats de l'Europe, chef absolu de l'Etat et de l'Eglise, la reconnaît pour l'institutrice éclairée des peuples et des rois, quand, à son exemple, il émancipe les serfs de son empire. Encore un mouvement de la grâce, encore un conseil de son meilleur allié, et il restituera, aux hommes qu'il maîtrise, leurs droits naturels, en faisant, de soixante millions de sujets, soixante millions de citoyens. Le second en puissance des despotes de l'Europe en est aujourd'hui le plus humilié, parce qu'après avoir, sous de faux prétextes, cherché à installer la monarchie et les maux qu'elle enfante sur le territoire libéré de l'Amérique, la puissance protectrice de tout ce continent où fut "jetée la semence féconde qui fera du nouveau monde le vrai berceau du genre humain", lui a soufflé l'ordre de battre... en retraite.

Je vous le demande, que seraient devenus les Carey, les Lee, les Stuarts, s'ils étaient demeurés sur le sol natal, l'un des plus naturellement fertiles qu'il y ait au monde, mais que stérilise et affame l'Upas aristocratique qui l'exploite. Je suppose que leurs talents hors ligne ne les eussent pas fait expédier, par des Mansfield, des Ellenborough, et autres Jeffreys modernes, à Botany Bay ; ils seraient tout au plus devenus des *cottagers*, abrités sous un chaume leur appartenant en propre. Oh ! que d'extase alors sur la perfection des institutions britanniques, qui permettent qu'une fois sur mille un prolétaire devienne un petit propriétaire !

Ils ont eu l'énergie de s'écrier : *Ubi libertas ubi patria* ! et ils ont vogué vers l'Amérique. Peu d'années après leur arrivée, ils s'y donnent des palais de marbre, de vastes bibliothèques assidûment fréquentées, des galeries réunissant des chefs-d'œuvre artistiques de toutes les écoles, facilement ouvertes à tout visiteur honnête. Et au milieu de ces trésors, ce que l'on voit de plus admirable, c'est le maître au cœur d'or, que le succès n'a pas enorgueilli, que le luxe n'a point endurci, qui aime les pauvres comme il a dû souhaiter être aimé quand il était lui-même un jeune homme sans fortune. Tous gardent pour leur usage partie de leurs biens ; mais de leur vivant, en dons volontaires, ils en consacrent la plus large portion à fonder des bibliothèques publiques, des musées d'histoire naturelle, des académies de Beaux-Arts, à envoyer des expéditions scientifiques vers les glaces du pôle et sous les feux de l'équateur, à établir des hôpitaux et des refuges pour toutes les misères. Ils veulent avant tout la liberté, l'égalité, la justice, le respect mutuel entre tous les hommes probes. Ils veulent que leur pays d'adoption soit à jamais le sanctuaire où les victimes de toute oppression trouvent un asile inviolable et un accueil bienveillant. Ils aident surtout à la fondation de journaux, et leur presse est la plus répandue qu'il y ait au monde. Ils savent que la faim, mauvaise conseillère, est presque toujours un fruit de l'ignorance, de la paresse et du vice. Ils savent aussi qu'éclairer l'intelligence, c'est faire aimer le travail et la vertu, qui feront cesser la pauvreté.

Vous et moi et notre école ne demandons qu'une seule et même justice pour tous : la liberté pour chacun de dire ce qu'il pense, persuadés que la mauvaise parole restera stérile et flétrie, et que la bonne parole sera la souveraine honorée du monde entier. Vous et moi, nous sommes des conspirateurs flagrants et constants... Nous sommes les révolutionnaires d'un âge philosophique, qui tout en reconnaissant que le poignard d'Aristogiton est sorti glorieux et sans tache de la poitrine du Tyrant, à une époque où il n'y avait pas d'autres moyens de rendre Athènes à la liberté, disons que le même moyen dans le dix-neuvième siècle est une iniquité insensée, et que celui qui s'en rend coupable doit être enfermé à vie dans les asiles ouverts aux maniaques. Nous sommes des révolutionnaires qui affirmons sur l'honneur que nous aimons la paix, la liberté, la prospérité de notre bien-aimée patrie, et que, ces avantages, elle ne peut les trouver que par son annexion aux Etats-Unis...

Je suis forcé de m'interrompre ici, et de remettre la dernière partie de cette lettre à la semaine prochaine.

Tout ce qui précède a été évidemment dicté, car on n'y reconnaît pas la petite écriture si caractéristique et si soignée de l'illustre vieillard. Mais tout le reste de la lettre — que je donnerai dans mon prochain article — est écrit de sa main, et beaucoup plus curieux à lire. C'est en feuilletant ces pages qu'on s'aperçoit de ce qu'il en a coulé de l'eau dans le Saint-Laurent depuis qu'elles sont écrites !

LOUIS FRÉCHETTE.

(A suivre)